

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Commune Val d'Oire et Gartempe – 9 r Eugène Gailledrat 87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE

☎ 05 55 68 40 83 📠 05 55 68 40 72 E-mail : mairie.bussiere.poitevine@wanadoo.fr

OBJET DU MARCHÉ

Maitrise d'œuvre (Art R2172 du décret du 3 décembre 2018).

Réhabilitation d'un bâtiment communal en vue de maintenir le commerce rural

Coût d'objectif travaux : **227 000 € HT.**

CONTENU DE LA MISSION

Mission de base complétée d'une mission EXE complète. Option mission OPC

PROCEDURE DE PASSATION

Procédure adaptée (Art R.2123 du décret du 3 décembre 2018).Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales avec ou sans mener de négociations.(se reporter au RC pour toute précision)

CONDITIONS DE LA PARTICIPATION

En référence aux dispositions de l'article Art R2142 du décret du 3 décembre 2018, les candidats devront constituer un groupement d'opérateurs économiques dont le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur public. Le mandataire solidaire du groupement sera obligatoirement l'architecte.

Celui-ci devra associer à minima les compétences suivantes, la composition de l'équipe et les missions confiées à chaque intervenant étant laissées à l'appréciation du prestataire en fonction de son appréhension de la problématique posée : Architecture, BET structure, fluides, courants forts et faibles, économie du bâtiment.

JUSTIFICATIFS ET PIECES A PRODUIRE

Se reporter au règlement de consultation.

CRITERES DE SELECTION

Les critères sont pondérés comme suit :

- Prix de la prestation et montant des honoraires (30%)
- Valeur technique de l'offre (70 %) avec les 3 sous critères suivants :
 - Moyens humains et techniques des équipes (10)
 - Compétences réglementaires et techniques, outils et méthodes mis en œuvre en phase de conception puis de chantier. (15)
 - Expériences et références du mandataire et de l'équipe en opérations de nature similaire (15)
 - Qualité d'expression architecturale et adéquation avec les attentes de la maîtrise d'ouvrage et le contexte de l'opération (30)

DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

Les plis doivent être adressés par voie électronique uniquement via le site [centreofficielles.com](http://www.centreofficielles.com) à l'adresse suivante : <http://www.centreofficielles.com>. (signature électronique non obligatoire)

Date d'engagement de la consultation : **26/01/2020**

Date limite de réception : avant le **16/02/2020 à 12 heures**

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES – CAHIER DES CHARGES

Le programme et le règlement de consultation sont téléchargeables sur le site <http://www.centreofficielles.com> ou communicables sur simple demande ou auprès des services de :

ATEC87 – 12, rue du Petit Tour 87000 Limoges

☎ : 05.55.71 97 60 / 06.82.94.20.05 📠 : 05.55.71 97 74 Mail : hlm@atec87.fr